

# Vivre Mieux !

SECTION SYNDICALE  
DES RETRAITÉS (SSR)  
CFDT EDUCATION  
FORMATION  
RECHERCHE  
PUBLIQUES  
ACADEMIE DE TOULOUSE

NUMERO 24

1 ER SEMESTRE 2026

*Edito*

## Quand le naturel revient au galop

Virer les syndicats (CFDT / CGT / FSU et SUD) de leur local parce qu'ils ont manifesté contre le Maire, on croyait cela réservé aux régimes autoritaires et illibéraux.

Hé bien non ! Cela se passe près de chez nous, à Carcassonne, dont le nouveau maire Rassemblement National, Christophe Barthès, (élu lors d'une triangulaire avec 40% des voix) a ordonné aux syndicats de quitter les bureaux mis à disposition par la mairie, comme c'est la coutume dans les villes de France.

Le cas du « Trump d'Occitanie » n'est pas un cas isolé. D'autres édiles du RN fraîchement élus se sont également attaqués aux organisations syndicales, aux associations, aux médias, au monde culturel... Bref, aux structures de contre-pouvoir, constitutives de notre démocratie.

On se doutait bien que la « dédramatisation » du RN n'était que tactique et que le naturel d'extrême droite reviendrait au galop. Ce parti politique n'est pas un parti comme les autres. Et la CFDT a bien raison de le combattre, sur le terrain des idées, et de se battre pour améliorer la condition des salarié(e)s, dont le mal-être au travail n'est pas pour rien dans le vote RN.

*Claude ALLIOT*

*Bernadette RAVAILLE (81), Daniel VILLA-VEGA (82), Suzy SALVADORI, Bernadette MARTY, Jean-Pierre BRESSON, Vincent LAVANANT, Claude ALLIOT (31/09) Catherine Soldano (82) animent la coordination des SSR CFDT EFRP Académie de Toulouse (ex Sgen)*

### SOMMAIRE :

**Edito P.1**

**Infos syndicales P.2**

**Quoi de neuf dans l'Education Nationale? P.3/4/5**

**Café-débat : les algorithmes P.6/7**

**Autopsie du vote RN P.8/9**

**Opinion P.10/11**

**Pages culturelles P.12/13**

**Infos pratiques**

**Le code noir abrogé P.14**

# VIE SYNDICALE

**L'Union Territoriale des Retraités CFDT du Tarn** est devenue lors de son congrès extraordinaire du 05/05/2026 au siège de Trifyl à Labessière Candeil (81), le Syndicat Des Retraités CFDT du Tarn.

A la suite du vote entérinant à la majorité absolue cette modification, la secrétaire du syndicat, Véronique Théret Puyraimond, a présenté un résumé de l'histoire du droit des femmes ; une adhérente Yvonne Cavallès âgée de 76 ans, a raconté son riche parcours de militante, un témoignage d'une autre adhérente, Evelyne Gasc, âgée de 88 ans, a été lu, suivi de l'intervention de Françoise Fabre, chargée à l'Union Régionale Interprofessionnelle du dossier de l'égalité professionnelle.

Un débat s'est ensuite instauré avec l'assemblée d'une quarantaine d'adhérents présents puis un temps de convivialité, avec signature du livre «Castres, Tarn, pays de mes engagements» par son auteur, adhérent de longue date, Jean François Gilmer, a clos cet après midi.

**Le syndicat des retraités du Tarn** présent ponctuellement ce printemps sur les marchés de plusieurs villes du département propose aux retraités rencontrés de remplir l'enquête « pensions modestes » mise en œuvre par l'Union Confédérale des retraités (UCR) :

[https://cfdt.net-survey.eu/SurveyManager/surveys/cfdt/ucr\\_basses\\_pensions\\_NS/Ethnos.dll](https://cfdt.net-survey.eu/SurveyManager/surveys/cfdt/ucr_basses_pensions_NS/Ethnos.dll)

Un retour des résultats de cette enquête, aux niveaux national et départemental, sera réalisé à l'automne et vous sera communiqué.

Bernadette RAVAILLE

## SYNDICALISATION DES RETRAITE(E)S DE L'EDUCATION NATIONALE

Le 07/04/2026 à Toulouse a été signée une convention entre

Le syndicat EFRP de l'académie de Toulouse représenté par son secrétaire général Cyril Mazzon ,  
l'Union Régionale des Retraités d'Occitanie représentée par son secrétaire général Jacques Maurs,  
l'UFR représentée par délégation par sa représentante académique Bernadette Ravaille

Elle a pour objet de planifier le développement de la syndicalisation des retraités en facilitant les transferts et d'organiser la coordination académique des Sections Syndicales de Retraités (SSR) représentées pour les départements du 31/09, du 81, du 82 à cette signature.

## Compte rendu conseil UFR 25 et 26 mars 2026

Bernadette Ravaille notre représentante de l'académie de Toulouse au conseil de l'Union Fédérale des retraités a participé à ce conseil dont l'ordre du jour était :

Tour des actualités dans les différentes académies : recherche de représentants dans celles qui ne sont pas représentées au conseil : Amiens- Bordeaux- Rennes- Dijon-Limoges-Reims

Outils informatiques :

« nuage » : outil de mutualisation ; « Info lettre » : problème de diffusion ; « Compte bluesky »

Presse : remplacement de Profession Education par un supplément EFRP à « CFDT Magazine » pour un numéro sur deux

Archives CFDT : service créé en 1985, regroupe aussi des archives audiovisuelles, des interviews numérisées, des autobiographies

**Le Maitron** est le nom d'usage d'un ensemble de dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier dirigés par l'historien Jean Maitron jusqu'à sa mort en 1987, puis par son successeur, Claude Pennetier.

Le site web Le Maitron en ligne (MEL), qui compte, pour la période 1789-1968, plus de 186 000 notices, est libre et gratuit.

Réalisation d'un guide pratique d'interviews

Congrès confédéral CFDT en juin à Bordeaux : résolution et réforme de la cotisation

Présentation de l'IREA : Institut de la Recherche, d'Etudes et d'Animation

Site : <https://irea-sgen-cfdt.fr/>

Bernadette RAVAILLE

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES EN DECEMBRE

### « Faire progresser notre syndicalisme réformiste »

*Les élections professionnelles dans la fonction publique auront lieu la semaine du 03 au 10 décembre 2026. Ces élections constituent un moment démocratique essentiel pour les agents de la fonction publique française. Elles permettent d'élire les représentants du personnel au sein des différentes instances de dialogue social des fonctions publiques de l'État, territoriale et hospitalière. Cyril Mazzon, secrétaire général de la CFDT Education Formation Recherche Publiques Académie de Toulouse, nous donne son sentiment sur ces élections.*

### Cyril Mazzon, quelle est la situation de la CFDT EFRP dans l'académie de Toulouse ?

Actuellement, notre représentativité est très inégale selon les territoires et les professions. Globalement, la CFDT EFRP est la 4<sup>e</sup> organisation syndicale dans l'académie de Toulouse derrière la FSU, l'UNSA et FO et est représentée dans un certain nombre d'instances :

Instances	Nombre d'élus CFDT EFRP
CSA académique	1
F3SCT académique	1
CSA et F3SCT département 46	2
CSA et F3SCT département 65	2
CSA et F3SCT département 82	2
CS enseignement sup et agricole	13
CROUS	1
CAP 2 <sup>e</sup> degré enseignants et non enseignants	3
CCP 2 <sup>e</sup> degré enseignants et non enseignants	2
CAP 1 <sup>er</sup> degré	1 élu dans le 46 2 élus dans le 65

Les instances :

Les **Comités Sociaux d'Administration (ou CSA)**, unique instance de dialogue social. C'est là que la CFDT peut influencer sur les politiques publiques. Ces instances constituent les lieux du pilotage des politiques éducatives (carte scolaire, ouverture et fermeture de classe, pilotage des ressources humaines, etc).

La **Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)** est une instance qui découle des CSA. Sa mission principale est l'amélioration des conditions de travail de tous les agents et le suivi des actions mises en œuvre dans ce domaine.

Les CSA et les F3SCT existent aux échelles nationale, académique et départementale.

Les **commissions administratives paritaires (CAP)** traitent des sujets relatifs aux carrières individuelles (licenciements, étude de recours, refus de temps partiel, de congé de formation, sanctions disciplinaires...).

Il existe également plusieurs **commissions consultatives paritaires (CCP)** qui traitent des situations des personnels contractuels. Leur but est de garantir et de faire respecter les droits de ces agents. Parmi eux, on retrouve des enseignants contractuels, des AESH, des agents du CROUS, des personnels administratifs, des AED...

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES (suite et fin)

### Quels sont les enjeux de ces prochaines élections ?

Un des enjeux de ces élections est a minima de garder notre représentativité afin de continuer à être un interlocuteur de l'employeur au Rectorat ou dans les établissements supérieurs. Un autre enjeu est de faire voter CFDT au niveau du CSA ministériel qui détermine l'audience auprès du ministère ainsi que les moyens alloués à la fédération et aux syndicats. Les moyens actuels du syndicat académique sont basés sur les élections de décembre 2022 ; le nombre d'adhérents ayant sensiblement augmenté depuis cette date, on peut espérer voir augmenter la représentativité et donc les moyens pour répondre aux besoins des adhérents. Enfin, ces élections ont un enjeu politique : faire progresser notre syndicalisme réformiste et de proposition ; promouvoir un syndicalisme de proximité basé sur l'expression du terrain. Par ailleurs, une des particularités de la CFDT Education Formation Recherche Publiques est d'être un syndicat général qui défend toutes les catégories professionnelles sans préférence, priorité ou hiérarchie. Lorsqu'on porte une revendication pour une catégorie, on se pose toujours la question de l'impact sur les autres.

### Quels vont être les thèmes de la campagne ?

Un des thèmes sera le temps de travail et la rémunération. Nous portons la revendication de la baisse du temps de travail en classe pour une meilleure prise en compte des missions annexes

indispensables. Par ailleurs, nous allons insister sur l'école inclusive dont le but est d'accompagner au mieux les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (situation de handicap, grande difficulté scolaire...). Nous portons la revendication d'un véritable statut des AESH (Accompagnant d'élèves en Situation de Handicap) ce qui suppose un concours et une formation. Nous demandons également une formation professionnelle à l'école inclusive pour tous les personnels afin de réduire la souffrance au travail induite par une inclusion mal conduite.

### Est-ce que les retraités peuvent vous aider ? et si oui comment ?

Oui bien sûr. En premier lieu, en nous aidant à trouver des candidats pour faire les listes. Nous avons besoin de candidats dans le premier degré en Haute Garonne, le Gers et le Tarn. Nous manquons aussi de candidats Infirmières scolaires et Assistantes Sociales. Ensuite, nous aurons besoin d'aide pour la « propagande », la communication : aller distribuer des tracts et/ou des affiches dans les établissements. Enfin, il faudra aussi faire voter les agents pendant la première semaine de décembre. Le vote est électronique et il faut rappeler par téléphone les adhérents pour leur rappeler de voter voire les aider à voter s'ils peinent à le faire. Cela demande beaucoup de disponibilité et l'aide des retraités est la bienvenue.

*Propos recueillis par Bernadette MARTY*

## Grève le 31 mars 2026 dans l'Education Nationale : les raisons de la colère

**Suppressions de postes à tous les échelons, effectifs en hausse, sous-administration des services étaient les principales raisons de cet appel intersyndical à la grève.**

Dans le **premier degré**, la carte scolaire 2026 s'annonce comme une nouvelle vague de **fermetures de classes**, sans aucune garantie d'amélioration des conditions d'accueil des élèves.

Dans le **second degré**, les suppressions de postes se traduisent déjà par des **classes surchargées** (plus de 30 élèves parfois en collège).

Les **CPE, AED, infirmières et assistantes sociales** - ces métiers invisibles, mais indispensables - voient

leurs effectifs stagner, alors même que leurs missions n'ont jamais été aussi cruciales.

Si le ministère et les institutions reconnaissent que notre ministère est sous administré, les 80 postes créés, dont on ne connaît toujours pas la distribution, ne suffiront pas à améliorer significativement les charges de travail qui pèsent plus que jamais sur l'ensemble des **services administratifs et techniques**.

Pour la CFDT, il est **inacceptable** que la baisse démographique serve de prétexte à des économies budgétaires, plutôt qu'à une **amélioration durable des conditions d'enseignement et d'apprentissage**. Nous demandons que cette opportunité soit saisie pour **alléger les classes, renforcer les équipes éducatives et garantir un accompagnement de qualité pour tous les élèves**.

*Extrait du communiqué de la CFDT EFRP*

## ECOLE INCLUSIVE: une intégration low-cost

**Un nombre record d'enfants en situation de handicap sont scolarisés. Pourtant, l'Education nationale peine à s'adapter pour leur offrir des enseignements accessibles, laissant certaines familles sans solution et, souvent, les enseignants et les élèves en difficulté.**

Au 1er septembre 2025, 520 600 enfants en situation de handicap étaient accueillis dans un établissement scolaire. L'an dernier, 519 000 élèves handicapés avaient été recensés dans les écoles, collèges et lycées de France, un niveau déjà historique, plus de trois fois plus élevé qu'il y a vingt ans.

Si chacun s'accorde à saluer les avancées réalisées, certains espoirs demeurent déçus. *"Malgré les promesses de 2005, le droit à la scolarisation pour tous n'est pas respecté"*, déplore le Collectif Handicaps, principal porte-voix des associations du secteur. *"L'école inclusive, dans sa forme actuelle, reste un leurre"*, dénonce le Collectif Une seule école. Pour ce dernier, la loi "a déclamé une intention sans s'en donner les moyens, tout en maintenant en parallèle un système de ségrégation" de certains enfants hors de l'école ordinaire.

### Un succès quantitatif "indéniable"

Que disent les chiffres? En vingt ans, le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés à l'école, au collège et au lycée a bondi de 152 000 à 520 600. *"Sur le plan quantitatif, la réussite est donc indéniable"*, a estimé en 2024 la Cour des Comptes. *"On croise aujourd'hui dans les écoles des enfants qui auparavant n'y avaient pas accès, et qui étaient relégués chez eux ou dans des établissements spécialisés, du fait de leur fauteuil ou de leur surdité"*, atteste Hugo Dupont, maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers (Vienne).

Ces chiffres ne témoignent pas pour autant d'un afflux d'enfants soudainement acceptés sur les bancs de l'école. *"La plupart étaient déjà scolarisés, mais sans être considérés comme handicapés"*, remarque Hugo Dupont. En introduisant, une nouvelle définition du handicap, la loi de 2005 a *"élargi ce champ à de nombreux élèves souffrant de troubles cognitifs, psychiques ou du neurodéveloppement, comme les dyslexiques"*, illustre le chercheur. Autant de troubles invisibles, mais très répandus, qui touchent près des deux tiers des élèves aujourd'hui reconnus handicapés, selon l'Education nationale. Cette bascule a incité à changer de regard sur ces jeunes, souvent en difficulté, qui ont pu faire valoir de nouveaux droits (aides, aménagements, tiers temps, etc.).

Pour accompagner cette dynamique, l'Etat a multiplié les dispositifs à destination des élèves (unités localisées pour l'inclusion scolaire, unités d'enseignement élémentaire autisme...), ainsi qu'en soutien des professeurs (enseignants référents, équipes mobiles d'appui à la scolarisation...). Mais le principal effort s'est porté sur l'embauche massive d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). On en compte aujourd'hui 134 000, généralement des femmes em-

ployées à temps partiel, chargées d'épauler les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers, selon le ministère.

### L'inclusion "sous-traitée" aux AESH

D'abord réservés à une minorité d'élèves, les AESH accompagnent désormais plus de 60% des jeunes handicapés à l'école. Ce chiffre, encourageant à première vue, alarme de nombreux défenseurs de l'école inclusive. *"Le recours à l'aide humaine est devenu au fil des années le principal moyen d'inclusion scolaire"*, s'inquiétait le sénateur LR Cédric Vial dans un rapport en 2023. Bien que rassurant pour les parents et les professeurs, *"ce système atteint aujourd'hui ses limites"*, avec des *"effets pervers"* pour les élèves, qui deviennent dépendants de la présence ou de l'absence de leur AESH.



Précaires et peu formées, les AESH incarnent malgré elles une forme de sous-traitance de l'inclusion. Un constat partagé par le Collectif Handicaps, qui accuse l'Education nationale d'"oublier" ses propres devoirs.

### Des enseignants peu formés et "démunis"

De fait, l'école s'est davantage préoccupée d'intégration, en aidant certains élèves à se conformer au moule scolaire, que d'inclusion, en adaptant le moule pour tous. *"C'est déjà une première victoire, mais l'école reste un parcours d'obstacles pour les élèves handicapés"*, résume le sociologue Hugo Dupont.

*"En recourant aux AESH, on ne retire pas les obstacles qui barrent la route des élèves. On leur fait juste la courte échelle."*

*Une AESH accompagne une élève atteinte de troubles du spectre autistique, le 2 septembre 2022, dans une école de Cenon (Gironde).*

Des efforts ont d'ores et déjà été initiés en matière de formation du personnel éducatif. Depuis 2021, le cursus initial des futurs professeurs inclut un module obligatoire "école inclusive" de 25 heures, tandis que l'offre de formation continue, qui reste facultative, s'est élargie.

Mais le chemin est encore long. Faute d'incitation, de temps ou de remplaçant, seuls 20% des enseignants affirment avoir déjà reçu une formation sur le sujet. Dès lors, les élèves en situation de handicap *"ne reçoivent pas la scolarisation qu'ils méritent"*, tandis que les professionnels, *"démunis", "font face, souvent seuls, à une charge de plus en plus lourde"*, selon les syndicats du primaire. *"Sans accompagnement, le risque est que les équipes se découragent et freinent ainsi la dynamique de l'école inclusive"*, reconnaît le Collectif Handicaps.

Vingt ans après la loi sur le handicap, malgré des progrès notables, les élèves en situation de handicap continuent de souffrir de parcours scolaires jalonnés de ruptures. Leur scolarité s'achève souvent avant le lycée, où on ne les retrouve presque plus que dans les filières professionnelles.

*Claude ALLIOT (d'après divers articles de presse)*

# LES ALGORITHMES

## Le pouvoir des algorithmes

*Sur le web et les réseaux socio-numériques, les algorithmes sont à la fois des cartes, des boussoles qui nous guident en nous disant : " Ce contenu est plus pertinent que celui-là." Ils répondent à nos questions les plus farfelues en quelques microsecondes. Ils organisent la connaissance à l'échelle du monde. Mais comment fonctionnent-ils ? Sont-ils personnalisés ? Qui sont les machinistes derrière ces machines, et dans quelle mesure eux-mêmes peuvent-ils se livrer à certaines "machinations" ? Le contenu qui remonte en premier est-il fiable ? Autant de questions qui ont été abordées par Guillaume Sire, enseignant à l'université de Toulouse Capitole, spécialiste des technologies numériques et des sciences de l'information au cours d'une conférence organisée par la Section Retraités EFRP Académie de Toulouse le 17 janvier dernier.*

### Qu'est ce qu'un algorithme ?

Le mot algorithme peut faire peur et créer une distance alors qu'il s'agit d'un concept très simple : il s'agit d'une formule ou une procédure qui, avec les mêmes entrées (input) produit systématiquement le même résultat (output). Une formule mathématique de base comme  $A + B$  est un algorithme. Si les valeurs d'entrée (inputs) sont données ( $A=5$ ,  $B=3$ ) le résultat (output) sera toujours 8 quelle que soit la « machine » (cerveau, ordinateur, calculatrice) qui exécute l'opération. Là où, il y a 40 ans, on parlait de logiciel ou de programme, on parle aujourd'hui d'algorithme. Ce mot peut faire peur. Démystifier la technologie est essentiel pour que les citoyens puissent la comprendre et la critiquer, même sans être des experts techniques. Une analogie est faite avec la conduite automobile : on peut comprendre les principes de base de fonctionnement d'une voiture (embrayage, moteur) sans être mécanicien et cette connaissance de base est suffisante pour conduire.

### La technique n'est pas neutre ni autonome

Pour Guillaume Sire, les citoyens doivent s'approprier la compréhension de la technologie pour ne pas laisser les informaticiens imposer leurs propres valeurs à la société. Cette compréhension commence par la maîtrise d'internet. Internet est arrivé au moment de la miniaturisa-

tion des ordinateurs et l'augmentation de leur capacité de calcul au début des années 90. Cela a conduit à la démocratisation de l'informatique rendue possible par la baisse des coûts et la miniaturisation menant à l'ère de l'ordinateur personnel (PC). Internet est né de la nécessité de faire communiquer des réseaux différents. Une norme commune a été adoptée. Internet est donc un ensemble de procédures permettant la communication et non un « lieu où l'on va ».

Cette réalité technique d'internet a été occultée par le mythe du « cyberspace », un monde immatériel distinct, ce qui a favorisé la désresponsabilisation des usagers.

Certains sont allés jusqu'à craindre la disparition des intermédiaires traditionnels (comme la presse) au profit d'une communication directe. Au contraire, la chaîne de médiation s'est maintenue et s'est même allongée du fait du développement de nouveaux intermédiaires internationaux et techniques (plateformes de réseaux sociaux, moteurs de recherche qui fonctionnent avec des algorithmes).

L'émergence des réseaux sociaux numériques au début des années 2000 (ex facebook) a introduit un usage communautaire d'internet, créant des « bulles informationnelles » et des risques d'enfermement. Le paradoxe est que des outils censés ouvrir au monde entier peuvent en réalité enfermer les utilisateurs dans des espaces informationnels restreints.

### Une responsabilité partagée

Les plateformes numériques ont apporté de nouvelles structures de dépendance. Ex Google qui, avec 93 % de part de marché sur les requêtes possède un pouvoir immense en décidant quels contenus sont mis en avant. Par ailleurs, la visibilité sur les plateformes comme Tik Tok n'est pas automatique mais est contrôlée par l'algorithme de la plateforme qui détient un pouvoir éditorial et une responsabilité. Si les plateformes peuvent empêcher la diffusion de contenus illégaux, (ex la pédopornographie), cela signifie qu'elles ont la capacité technique de filtrer tout type de contenu d'où leur responsabilité vis-à-vis de ces contenus.

L'idée de déstabiliser des gouvernements via des chaînes d'information n'est pas nouvelle (ex des journaux étrangers échappant au contrôle local) mais le développement des plateformes numériques rend quasiment impossible le contrôle par les gouvernements.

Contrairement aux promesses des années 90, ni les politiques ni les entreprises ne peuvent communiquer directement et sans interférence avec leur public.

La responsabilité d'une plateforme comme TikTok réside dans son pouvoir d'agir sur les contenus et non sur sa volonté d'agir. Le simple fait qu'une information (même horrible) puisse atteindre un utilisateur qui ne l'a pas cherchée pose la question de la responsabilité de la plateforme. L'utilisateur reproche à la plateforme de ne pas utiliser son pouvoir pour le protéger, et non une éventuelle intention de nuire. Se pose alors la question de la régulation.

**Les algorithmes de recommandation : leur but est de guider nos choix sur internet. D'après ce que l'on a écouté, acheté ou regardé, il suggère d'autres choix. Ces algorithmes ne sont pas transparents. Leur conception se déroule en 2 temps. D'abord définir des positions sur 5 classes de critères principaux puis pondérer ces critères les uns par rapport aux autres.**

**Parmi les classes de critères on trouve la répétition de mots clefs ou de contenus, les commentaires sur la page d'un article, les tweets, retweets et like et enfin les informations relatives à l'utilisateur.**

**Au-delà du choix des critères, le débat sur la personnalisation doit inclure la transparence (information de l'utilisateur sur l'utilisation de ses données), le contrôle utilisateur (possibilité pour l'utilisateur de contrôler les critères de personnalisation le concernant) et la régulation étatique (suspension de certains critères en période électorale par exemple à l'instar de la régulation pour la radio ou la télévision).**

Les entreprises qui développent des moteurs de recherche et des réseaux sociaux doivent se positionner sur tous les aspects de la personnalisation. Ne fournir aucune information est déjà une décision en soi.

La responsabilité est partagée entre les ingénieurs concevant les algorithmes et les utilisateurs. Les ingénieurs ont tendance à qualifier leurs créations de « neutres » et « automatiques » pour se déresponsabiliser oubliant qu'ils ont mis en avant tel ou tel critère, les utilisateurs sont responsables car un résultat de recherche est dépendant de la requête formulée.

### **L'expérience de Skinner**

**L'objectif principal des plateformes (Facebook, Instagram) est de maximiser « l'engagement » de l'utilisateur pour le faire rester et lui montrer de la publicité. Pour ce faire, ces plateformes utilisent « la récompense aléatoire » inspirée de l'expérience de Skinner.**

**L'expérience de Skinner :**

- Une souris recevant une récompense à chaque pression sur un bouton n'appuie que lorsqu'elle a faim
- Une souris ne recevant jamais de récompense

### **cesse d'appuyer**

**Une souris recevant une récompense de manière aléatoire (parfois oui, parfois non) appuie de manière compulsive, dans l'espoir constant d'une récompense.**

**Les réseaux sociaux appliquent ce principe : après avoir identifié les intérêts de l'utilisateur, ils lui distillent le contenu pertinent de façon aléatoire pour créer une dépendance et la peur de « rater quelque chose ».**

### **Les solutions passent par le développement de la culture critique**

Pour Guillaume Sire, la réglementation européenne va dans le bon sens. Les plateformes de signalement de contenus illicites (comme PHAROS en France) sont une première étape de régulation, mais elles sont jugées insuffisantes car elles traitent les symptômes sans s'attaquer à la cause à savoir la mécanique des algorithmes qui les génèrent.

Pour sensibiliser les adolescents aux enjeux du numérique, il est crucial de leur apprendre à analyser les choix et arbitrages qui sous-tendent la création des outils et des contenus qu'ils consomment. Comprendre que les outils numériques ne sont pas un « état de fait » mais des créations humaines permet de réaliser que les créateurs de ces outils ont leurs propres intérêts et visions du monde qui ne sont pas forcément partagés par l'utilisateur. Une préoccupation est soulevée quant à la pérennité de l'attitude critique défendue.



La question se pose de savoir si cette approche critique, typique de "l'ancien Occident", est partagée dans d'autres régions du monde, notamment les pays émergents. Le risque identifié est que les GAFAM soient des puissances supérieures à la plupart des États, leur permettant d'imposer leurs décisions aux politiques et de faire abandonner cette culture critique.

### **Pour aller plus loin :**

**« Les moteurs de recherche »** de Guillaume Sire, collection Repère aux éditions La Découverte

**Le Journal des médias** de l'INA, une publication en ligne, gratuite et rédigée par des universitaires, très adaptée pour les lycéens

## AUTOPSIE DU VOTE RN

**En réponse à une demande des lecteurs abonnés à Alternatives économiques, la rédaction a proposé cet article intéressant.**

**Une étude pointe l'insatisfaction au travail comme un facteur majeur du vote en faveur du RN. Ce déterminant, déjà identifié par de précédents travaux, rappelle que l'organisation du travail constitue un sujet très politique.**

« Avant le texte de l'article, quelques petits rappels de la sociologie de l'emploi en France : En 40 ans la part des cadres a quasiment triplé passant de 8% en 1982 à 21% en 2020 tandis que la part des ouvriers passait dans le même temps de 30% à 19%. Cette inversion est, entre autre, due à l'introduction de technologies telles que l'informatique et maintenant l'IA.

Le Rassemblement national (RN) a une nouvelle fois obtenu de bons résultats lors du premier tour des élections municipales le 15 mars dernier, entre bastions conservés et rôle décisif dans plusieurs villes pour le deuxième tour. Avec l'élection présidentielle en ligne de mire, la question n'en finit pas d'interpeller : comment expliquer le succès du parti d'extrême droite ?

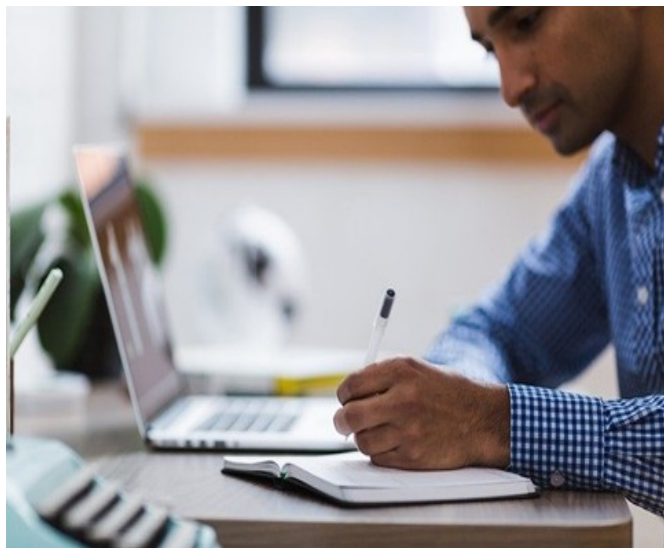
Une récente étude menée par les économistes Yann Algan, Antonin Bergeaud et Camille Frouard souligne le poids de l'expérience de vie au travail des électeurs du RN, « bien plus déterminante que les variables traditionnelles (CSP [catégorie socio-professionnelle, NDLR], revenus, diplômes) ».

Les chercheurs d'HEC ne sont pas les premiers à s'être penchés sur l'environnement de travail pour faire le lien avec le vote RN. En 2024 déjà, l'économiste Thomas Coutrot, chercheur à l'Ires, avait livré une enquête sur le sujet insistant sur le rôle de quatre variables : l'autonomie opérationnelle, la capacité d'expression sur le travail, la pénibilité physique et le travail de nuit ou tôt le matin.

La particularité de l'étude de Yann Algan et ses collègues réside dans le fait qu'elle met l'accent non pas sur les dimensions objectives ou matérielles du travail, mais sur le ressenti dans l'entreprise.

A partir d'un échantillon représentatif de 3 909 salariés du privé, les auteurs montrent que le sentiment d'être isolé au travail caractérise l'électeur RN. Autre trait, la méfiance que lui inspirent ses collègues. « Suggestions non écoutées,

faible sentiment d'appartenance à l'équipe, entraide en berne », voilà l'expérience que ce salarié fait dans son quotidien dans l'entreprise.



### Recherche de sa place dans l'entreprise... et dans la société

Ce sentiment est palpable aussi bien chez les cadres que chez les employés ou les ouvriers qui votent RN. « Leur rapport à l'institution entreprise reste déférent, poursuivent les chercheurs, c'est leur place dans la société et l'entreprise, et le sentiment d'être bloqué dans leurs promotions qu'ils contestent, pas le modèle lui-même. »

L'électeur RN se distingue en cela du votant macroniste, dont l'expérience au travail est positive, marquée par la confiance dans ses collègues et dans la hiérarchie, mais aussi de l'électeur LFI, qui ressent un fort sentiment de solidarité avec ses collègues et un sentiment d'utilité, mais se méfie de la direction.

« Le salarié sympathisant LFI attend du travail qu'il change le monde (...), le sympathisant RN attend du travail qu'il lui donne une place dans la société », récapitule l'étude. Le premier témoigne d'une colère due à des attentes existentielles déçues, une inquiétude face à certaines transformations, comme l'intelligence artificielle, et une appétence pour le télétravail, lui qui se sent par ailleurs intégré à l'équipe. La colère du second porte sur la perception de ses conditions matérielles (salaire insuffisant, manque de reconnaissance), et une aversion pour le télétravail, avec le sentiment que ce dernier l'isole encore plus.

« Cette étude conforte l'idée que les attitudes politiques se forment pour une grande part dans les rapports de travail. Cela consolide la prise de conscience en cours, dans le monde de la recherche, et peut-être bientôt dans le monde politique et syndical, du caractère central du travail dans l'actuelle crise démocratique et ses éventuelles issues », relève de son côté Thomas Coutrot.

Autre intérêt de l'étude : souligner la coexistence de deux profils d'électeurs RN, ceux qui sont heureux au travail et ceux qui y sont malheureux. Attention : il n'y a pas d'un côté « des cadres épanouis attirés par les questions identitaires », et de l'autre « des ouvriers précarisés ».

## Il y a aussi des électeurs RN « heureux »

Ces deux catégories partagent une fermeture culturelle, marquée par la xénophobie ou le racisme, mais divergent sur leur appréciation économique. Le « RN heureux » plébiscite la liberté entrepreneuriale tandis que le « RN malheureux » nourrit une critique de l'entreprise, lieu d'isolement social.

Comment expliquer cependant que la fermeture culturelle persiste chez le « RN heureux » ?

Réponse des chercheurs : « Parce que ce n'est pas la satisfaction professionnelle qui prédit l'ouverture mais la confiance dans les collègues, et plus généralement la confiance dans les autres ». Même heureux au travail, les électeurs RN ne basculent pas vers une attitude plus ouverte.

Ainsi, « la confiance interpersonnelle apparaît comme le premier prédicteur de l'ouverture culturelle dans toutes les CSP. Qu'il soit ouvrier, employé ou cadre, l'individu qui fait confiance à autrui se montre plus ouvert ; celui qui se méfie tend vers la fermeture ».

Que penser de cette explication ? Si elle semble battre en brèche le grand facteur traditionnellement avancé, selon lequel le vote RN serait celui des perdants de la mondialisation, elle permet en réalité plutôt de l'affiner et de le nuancer. A rebours d'une vision trop simpliste, elle permettrait d'expliquer pourquoi certaines catégories sociales aisées votent désormais largement RN.

## Un vote multifactoriel

Pour Thomas Coutrot, l'étude balaie un peu vite certaines dimensions matérielles dans l'organisation du travail, notamment l'autonomie au travail - très fortement prédictive d'abstention selon

lui - ou l'existence de réunions formelles pour échanger avec ses collègues qui permettent d'objectiver les conditions de travail.

Par ailleurs, il ne s'agit pas d'un déterminant qui rendrait compte une fois pour toutes du vote RN. Les chercheurs mettent en avant le caractère prédictif de cette expérience au travail, qui doit être articulée à d'autres déterminants, comme l'a rappelé une récente synthèse qu'on doit aux politistes Patrick Lehingue et Bernard Pudal. Elle ne donne pas en elle-même le fin mot de l'histoire, qui est multifactorielle et encore incertain. Cela n'empêche cependant pas d'en tirer des conclusions.

Les auteurs soulignent ainsi les implications de ces résultats : « La solitude et l'absence de reconnaissance au travail est un enjeu démocratique, et pas uniquement un enjeu RH [relations humaines, NDLR] » L'isolement au travail constitue selon eux « un incubateur de défiance généralisée ». Les directions des ressources humaines, mais aussi les responsables politiques, doivent donc s'emparer de la question.

D'autant qu'à côté des salariés RN, un tiers de leurs collègues sont simplement atones (dans l'entreprise aussi, l'abstention est le premier parti).

Enfin, pointent les auteurs, l'électorat RN n'est pas un bloc monolithique. Il tient grâce au ciment culturel mais est divisé sur les questions économiques. Si ces dernières reprenaient le dessus dans la structuration du champ politique et dans le débat public, la ligne de fracture passerait au milieu de cet électorat...

« L'étude confirme l'importance de trouver les moyens d'accroître les possibilités d'expression et le pouvoir d'agir des salariés sur l'organisation de leur travail si l'on veut inverser la tendance et redynamiser les affects démocratiques dans notre société » , conclut Thomas Coutrot.



8 mars 2026. [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)

## Intérioriser les défaites ou approfondir la critique sociale ?

### De la CFDT d'Edmond MAIRE à celle de Marylise LEON.

Certaines évolutions sont insensibles jusqu'au moment où elles deviennent insupportables.

Je suis devenu sympathisant de la CFDT à moins de 18 ans, en février 1972, lorsqu'Edmond MAIRE a eu un mot de solidarité devant l'assassinat du jeune ouvrier maoïste Pierre OVERNEY par un vigile armé des usines Renault à Boulogne-Billancourt. À l'époque, la CGT fustigeait les "gauchistes irresponsables" et n'a pas eu un seul mot de compassion devant cette mort.

J'ai décidé d'adhérer à la CFDT en décembre 1981 lors d'un rassemblement spontané devant la préfecture de Toulouse à l'annonce du coup d'Etat du général Jaruzelski en Pologne et de l'interdiction du syndicat indépendant Solidarnosc. Là aussi, seule la CFDT s'était mobilisée.

Entretemps, il y avait eu le Larzac et Lip où la CFDT s'était fortement impliquée à tous les niveaux (voir un exemple ci-dessus). Dans l'Education nationale où je suis alors entré, le Sgen-CFDT était le syndicat des pédagoges et des contestataires de l'enseignement normatif et autoritaire qui malmenait les enfants des classes populaires et justifiait la sélection sociale et la reproduction des hiérarchies en place sous couvert de méritocratie.

Depuis cette époque révolue des années 70-80, le reflux apparent du mouvement d'émancipation né dans les années 60 (il continuait cependant souterrainement son travail de taupe, comme on l'a vu dans les années suivantes), la montée des luttes défensives pour l'emploi face aux délocalisations, les renoncements successifs de la gauche au pouvoir (1981-86, 1988-93, 1997-2002, 2012-2017) ont accompagné le "recentrage" de la CFDT (1978), la rupture consentie du pacte d'unité d'action avec la CGT (1966-1980), l'abandon du mot d'ordre d'auto-gestion dans les années 80, la dérive gestionnaire antisociale de Nicole Notat comme présidente de l'Unedic (1992-1995) et l'abandon du mouvement de décembre 1995 contre la réforme de la Sécu et celle des régimes spéciaux de retraite. Face à celle de 2003, la négociation en solitaire par la CFDT d'un compromis qui n'avait rien de honteux sur le fond, a cassé l'idée du "syndicalisme rassemblé" d'un Bernard Thibault ainsi fragilisé à la tête de la CGT par

cette échappée de son principal partenaire. Ce dernier point est raconté par Bernard Thibault dans son livre de mémoires de façon très vivante et convaincante : il y a eu là plus qu'une faute politique, une faute humaine qui a laissé de profondes cicatrices personnelles.

D'autres négociations interprofessionnelles ont fini de creuser le fossé entre "syndicalisme réformiste" et "syndicalisme protestataire", malgré l'unité d'action de 2023 contre une nouvelle réforme des retraites passée en force.

Si, dans toute cette période la CFDT a fini par gagner le rang de 1er syndicat représentatif devant la CGT, cette "victoire" est un peu celle du borgne devenu roi au pays des aveugles, car jamais depuis 1945 le syndicalisme n'aura été aussi faible et impuissant dans le pays qu'aujourd'hui.

De plus, ayant quasi-abandonné le terrain "sociétal" depuis des lustres au profit de la revendication purement professionnelle, la CFDT y a tenté un retour, en 2020, en lançant le Pacte du Pouvoir de Vivre avec diverses associations nationales du social, des droits humains et de l'environnement. Mais ce Pacte national peine à vivre et à émerger au niveau local. L'investissement de la CFDT sur les terrains du féminisme et de la lutte contre les discriminations (personnes exilées ou "racisées" et LGBTQIA+) devient de moins en moins visible. Dans les actions de visibilisation de ces combats, en progrès depuis quelques années, quasi-seul-es des retraité-es CFDT, dont je fais partie depuis 2016, sont réellement investi-es.

Aussi je me pose de plus en plus souvent la question de mon appartenance à cette organisation, où j'ai occupé des responsabilités locales et régionales.

Ce qui m'y retient au final, outre le souvenir d'un passé plus glorieux, c'est l'idée de la nécessité d'un syndicalisme rassemblé pour défendre les intérêts du monde du travail.

Encore faudrait-il que les militant-es CFDT actuel-les s'emparent de la nécessité d'une critique sociale approfondie face aux nouveaux enjeux.

(opinion, suite et fin)



Or, le discours confédéral [sur l'écologie ou le numérique](#), comme sur l'école, l'immigration ou le féminisme est d'une tiédeur qui confine à l'insignifiance. Et, plus grave à mes yeux, ce discours rencontre l'assentiment de militant-es qui ont abandonné la curiosité intellectuelle et l'ardeur contestataire de leurs aîné-es. Bien qu'ayant conscience d'entrer dans le rôle du "vieux con" en écrivant cela, je ne peux m'empêcher d'évoquer les [Charles Piaget](#), [Jeannette Laot](#), Fredo Krumnov et d'autres militants moins connus, tel [Alain Desjardin](#), dont les itinéraires militants continuent de m'inspirer et devraient en inspirer d'autres.

Bousculer l'affadissement en cours de l'histoire de la CFDT me semble impératif pour les générations futures.

Henri LOURDOU, adhérent SSR 65

**Vie pratique :**

## **bulletin de pension et protection sociale complémentaire (PCS)**

Sur le site : <https://ensap.gouv.fr>, après avoir créé un compte, vous pouvez accéder à vos bulletins de pension et attestations fiscales.

Sur celui de janvier 2026, le message suivant est inscrit :

*Une complémentaire santé facultative pour les retraités*

*La réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique de l'État entre progressivement en vigueur depuis le 1er janvier 2025. Les retraités de la fonction publique de l'État qui le souhaitent peuvent adhérer au contrat collectif santé mis en place par leur dernier employeur public.*

*Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/>.*

En consultant ce lien, apparaît un tableau donnant pour les différents ministères l'organisme qui a obtenu le marché de la protection sociale complémentaire et la date de mise en œuvre de la PSC pour les retraités concernés. Pour le ministère de l'Éducation Nationale, la MGEN et la CNP sont déjà en charge de la PSC des salariés et la date de prise en compte de cette protection facultative pour les retraités est indiquée au 1/5/2026, par contre aucune information, aucun lien n'est encore mentionné dans ce tableau. L'Union Fédérale des Retraités a constitué un groupe de travail sur ce sujet et vous transmettra les informations quand elles seront disponibles. Le délai pour choisir la PSC proposée a été porté à deux ans à partir de la date d'information.

Bernadette RAVAILLE

## LECTURES

### « Des gens peu recommandables »

par Sara Wynn-Williams aux éditions Buchet-Chastel

C'est un morceau de la vie d'une néo-zélandaise juriste dans l'international qui rêvait de rentrer dans le staff de la firme de Mark Zuckerberg avec en-tête le projet de participer à la paix dans le monde en connectant les humains entre eux. De 2011 à 2017 elle a petit à petit plongé dans la découverte de la vraie mentalité des dirigeants de la firme aux plus de deux milliards d'abonnés. Le bouquin se lit avec gourmandise.

Si, au départ les dirigeants de Facebook étaient obnubilés par le fait de relier des humains entre eux, cette obsession a tourné vers la recherche de profit à tout prix y compris en violant des législations locales sur l'utilisation d'internet. Cette obsession du chiffre a conduit à des dérives que l'auteur, cadre du secteur international, ne pouvait plus maîtriser ni combattre de l'intérieur d'autant que l'entourage des principaux responsables comme Sheryl Sandberg s'est replié sur son porte-monnaie laissant les commandes à de nouveaux cadres proches de Georges Bush Jr ou de ...Donald Trump !

Deux anecdotes typiques des désirs de dirigeants sans scrupules (il y en a pas mal dans le livre concernant le Brésil ou la Birmanie (Myanmar) par exemple).

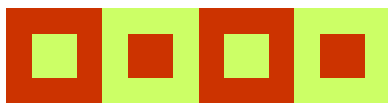
En 2017 Zuckerberg qui tenait absolument à s'implanter en Chine n'a pas hésité à aider le régime de Pékin dans la surveillance de sa population par reconnaissance faciale.

Autre anecdote révélatrice de l'engagement des cadres pour leur entreprise. Sara Wynn-Williams, les pieds dans les étriers pour son premier accouchement, répondait à ses supérieurs pendant les contractions finales malgré les demandes du personnel soignant présent ...et de son mari !

La réélection de Trump permise par les manipulations de la messagerie Facebook ne fait de doute pour personne y compris au Sénat américain ni même la manipulation d'aide au pouvoir birman (au moins 70 000 morts chez les rohingyas, tout de même) uniquement pour récupérer l'autorisation de s'installer sur le territoire de plus de 55 millions d'habitants !.

Des gens en effet peu recommandables !

Daniel VILLA VEGA



### « Les contreforts » Editions A vue d'oeil

est un roman de Guillaume Sire qui raconte l'histoire de la famille Testasecca luttant pour sauver leur château dans les Corbières..

Léon , Diane, Clémence et Pierre luttent pour préserver l'héritage familial.

Le roman aborde les thèmes de la lutte pour la survie, l'attachement aux racines familiales et la confrontation entre la nature et l'homme. La nature sauvage des Corbières, avec ses hordes de chevreuils, joue un rôle crucial dans l'histoire ajoutant une dimension de mystère et de beauté à la tragédie familiale.

Mêlant le réel et le fantastique, la prose riche de Guillaume Sire dépeint les émotions et les luttes des personnages et captive le lecteur.

C'est un roman puissant qui explore la résilience humaine face à l'adversité tout en célébrant la beauté et la complexité des liens familiaux.

Suzy SALVADORI

## « La pensée blanche »



Essai de Lilian Thuram Editions Points

Ce livre raconte l'histoire de la pensée blanche, son origine et son fonctionnement, Lilian Thuram présente ce concept qui désigne une norme sociale et culturelle qui divise et structure les perceptions et les comportements en fonction de la couleur de la peau. Elle est surtout associée à des hiérarchies de domination et à des représentations sociales qui imposent aux Blancs et au non-Blancs des rôles et des significations distinctes, ce qu'ils doivent être et quelle est leur place.

*« Je me souviens, il y a quelques années d'avoir été invité pour discuter d'un projet d'exposition autour de la question du racisme. On voulait que j'en sois le commissaire général et qu'on ait pensé à moi m'honorait beaucoup. L'approche que je comptais adopter venait d'une expérience vécue dans un réunion dans un ministère, au moment du tour de table on me demanda ce que je faisais, sur quoi travaillait la fondation que je présidais. Je dis que nous analysons les mécanismes de domination dans la société. J'attirais alors leur attention sur les personnes invitées autour de la table : on pouvait constater la différence de nombre entre les hommes et les femmes. Le président de la séance dit : « En effet il y a très peu de femmes » \_à quoi je répondis « ce n'est pas ça le problème ; c'est qu'il y a trop d'hommes » Et là tout à coup j'ai senti les regards des hommes sur moi, comme si je les avais agressés en formulant ce simple constat.*

*Depuis trop longtemps lorsqu'on parle de racisme on focalise sur les personnes qui sont discriminées. Et moi, je disais qu'il faudrait plutôt s'intéresser aux personnes qui tirent profit, sans le savoir et le vouloir forcément, de ces discriminations. Questionner une catégorie qu'on ne questionne jamais : la catégorie blanche. Qu'est-ce qu' « être blanc » ? Comment devient on blanc, car on ne naît pas blanc on le devient ? Avez-vous déjà vu une personne de la couleur d'une feuille de papier blanc ? Non. Alors pourquoi dit-on qu'il ou elle est blanc ou blanche ? A quel âge devient-on blanc ? »*

Extraits de La pensée blanche.

Suzy SALVADORI



## « 1936, le Front populaire - Entre joie et colères »

**Coréalisé par Fabien Béziat et Hugues Nancy, le documentaire événement 1936, le Front populaire - Entre joie et colères, à découvrir sur france.tv replay qui a été diffusé sur France 3, raconte, avec des archives et des témoignages rares, la société de l'époque, ses réalités, ses fractures politiques, et ses transformations culturelles et sociales qui ont façonné la France contemporaine.**

Ce court moment de notre histoire (1934-1938) que l'on appelle le « Front populaire » a marqué à jamais notre mémoire collective. Pour la première fois, en remontant le temps à la recherche de témoignages familiaux et d'archives inédites (en particulier « le fonds de Moscou », ces documents liés aux mouvements de gauche qui avaient été volées par les nazis en 1940 puis transférés à Moscou par l'Armée rouge, maintenus au secret pendant plus de cinquante années) ce film offre un récit vibrant de cette expérience fondatrice, racontée à hauteur d'hommes et de femmes, à travers la parole exceptionnelle de descendants d'ouvriers et d'acteurs politiques de l'époque, à gauche comme à droite.

Bernadette RAVAILLE

## Section Syndicale des Retraités (SSR) CFDT

**UTR CFDT 31 09** ,3, chemin du pigeonnier de la Cépière ,31000 Toulouse

**UTR CFDT 12** , 23 avenue de la Gineste 12000 RODEZ

**UTR CFDT 32** 40 rue Rouget de L'isle, 32000 AUCH

**UTR CFDT 46** bourse du travail, place Claude Rousseau 46000 CAHORS

**UTR CFDT 65** 5 boulevard du Martinet 65000 Tarbes

**UTR CFDT 81** maison des associations, 1 place du 1er mai 81100 CASTRES

**UTR CFDT 82** , 120 rue de l'Abbaye, 82000 Montauban

Disponible (s) un peu, beaucoup ou pas du tout , les adhérent-es retraité-es ont toujours leur place dans la vie de la CFDT.

A la retraite, l'adhésion n'est pas automatique, c'est une réelle décision .

Vous êtes adhérent-e du Sgen-CFDT,

Vous venez de prendre votre retraite

Vous êtes en retraite depuis plusieurs années .

Pourquoi poursuivre votre adhésion à la CFDT dans le cadre de la Section Syndicale des Retraités ?

- \* Etre solidaire de notre syndicat professionnel

( 15 % versé à la Fédération )

- \* Soutenir les revendications et agir pour améliorer nos conditions de vie avec tous les autres retraités.

- \* Etre informée-e grâce à la presse syndicale qui donne une analyse de l'actualité et de la société correspondant à nos valeurs.

## Le code noir abrogé

A l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la loi Taubira qui a fait de l'esclavage un crime contre l'humanité, le Président de la République s'est prononcé en faveur d'une proposition de loi déposée par le député de Guadeloupe Max Matthusin visant à abroger le « Code Noir».

Le Code Noir est un ensemble de textes promulgué en 1685 réglant l'esclavage dans les colonies françaises, et codifiant le statut des esclaves et les obligations des maîtres. « L'esclave est un bien meuble. Il peut être vendu avec la propriété, pour payer une dette de jeu de son propriétaire. Il peut aussi être tué à tout moment, en cas d'évasion

Deux abolitions de l'esclavage en 1794 et en 1848 ont rendu ces lois obsolètes mais sans les effacer, ce qui va symboliquement permettre l'abrogation du code Noir votée le 28 mai 2026.

<https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/>

Suzy SALVADORI

**ATTENTION! Nouvelle adresse mail de la SSR : sgenretraites3109@gmail.com**